

Bundesamt für Landestopografie swisstopo Office fédéral de topographie swisstopo Ufficio federale di topografia swisstopo Uffizi federal da topografia swisstopo COSIG





# Demande de financement via les moyens dédiés à l'INDG<sup>1</sup>

En bleu = champs à compléter par le demandeur

### Caractéristiques principales de la demande

Titre Swiss territorial data lab

Brève description

Ce projet a pour ambition d'établir un espace d'expérimentation avec une dimension scientifique pour permettre l'innovation dans les territoires numériques. De plus, il a pour objectif de tester la co-création entre les Cantons et la Confédération avec le soutien de l'académique

Date de dépôt 18 février 2020

 Dépôt auprès de (cocher la case correspondante)
 COSIG²

 X
 CCGEO³

Demandeur

Désignation exacte

Désignation exacte

République et Canton de Genève, Direction de l'Information du Territoire

Personne responsable Vieira de Mello Adrien, Expert en information du territoire

Partenaires du projet

1. Canton de Genève

- Canton de Neuchâtel
- 3. Université de Genève Centre universitaire d'informatique
- 4. FHNW Institut Geomatik
- 5. Swisstopo Vermessung
- 6. Office fédéral de la statistique, GEOSTAT
- 7. Kanton Thurgau, Amt für Geoinformation

Ce partenariat initial est restreint pour permettre de mettre en place la gouvernance adéquate. Par la suite, il est appelé à s'étendre en intégrant d'autres cantons, notamment des cantons en suisse alémanique (contacts déjà initiés).

Personne à contacter

[Nom, prénom, fonction]

- 1. Vieira de Mello Adrien, Expert en information du territoire
- 2. Florian Spicher, géomètre cantonal
- 3. Giovanna Di Marzo, directrice du centre universitaire d'informatique
- 4. Denis Jordan, Professor für Angewandte Mathematik und Statistik
- 5. Raphael Rollier, innovation et gestion de produit
- 6. Romain Douard, responsable GEOSTAT
- 7. Christian Dettwiler, Kantonsgeometer

Période d'exécution prévue

de à

[1<sup>er</sup> Juillet, 2020] [30 juin, 2025]

Montant total (TTC) demandé via les moyens dédiés à l'INDG

[Montant indiqué sous 1.3] 1'750'000

(= « Financement demandé via les moyens dédiés à l'INDG », HT + TVA)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Infrastructure nationale de données géographiques

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Coordination, services et informations géographiques (domaine de swisstopo)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Conférence des services cantonaux de géoinformation

moyens dédiés à l'INDG	
Demandeur	Partenaires du projet
Signature* A	Signature*  Spicher, Florian, Géomètre cantonal et responsable de la mensuration officielle
	Signature*
	Di Marzo Serugendo, Giovanna, Directrice/Professeure
	Signature* 17.18ollie
	Rollier Raphael, responsable innovation&Mgt Produit
	Signature*
	Romain Douard, responsable GEOSTAT
	signature* APACILLE
	Martin Barrucci, Amtschef
	Signature* D. Jall
	Denis Jordan, professeur FHNW
A Par leur signature, le demandeur et le partenaire du projet accepte de cette demande).  De cision  (cadre réservé à l'administration)	ent la publication intégrale des caractéristiques principales et de la décision (pages 1 et 2
acceptée Justification rejetée Justification ajournée Justification	

Document : Etabli par : ngdi\_swiss territorial data lab def02042020.docx organe de pilotage des moyens dédiés à l'INDG

Version:

V2.0

Date:

13 décembre 2019

## Zweckgebundene NGDI-Mittel / Moyens dédies à l'INDG c/o KOGIS / COSIG

Seftigenstrasse 264 3084 Wabern

#### **Décision**

(cadre réservé à l'administration)

#### Numéro (courant) attribué

#### 20-01

La relevance pour l'INDG est avérée  Conditions:  1. Le financement via l'INDG du projet est assuré, dans un premier temps, jusqu'au 31.12.2021 (CHF 525'920, TVA inclus).  2. La suite du projet et son financement seront décidés par l'organe de pilotage des « finances dédiées à l'INDG» d'ici au 31 octobre 2021. La décision s'appuiera sur un rapportage régulier (selon contrat à venir) ainsi qu'un rapport intermédiaire du mandant décrivant l'état d'avancement, les activités concrètes planifiées ainsi que les résultats attendus pour l'année 2022. Le rapport intermédiaire est à remettre jusqu'au 15 septembre 2021.  3. D'ici courant juillet 2020, sera remis à l'organe de pilotage des «finances dédiées à l'INDG» un document avec les informations suivantes :  a. Une feuille de route avec les étapes prévues jusqu'à fin 2021, les «use cases» ainsi que le contenu et la forme des résultats attendus.  b. L'organisation du projet, y inclus un comité de pilotage avec ses tâches et responsabilités (le comité de pilotage du projet sera constitué, en priorité, des partenaires du projet mentionnés au chapitre 1.2 de la demande de financement).  rejetée  à améliorer et à déposer à nouveau			Potition.
Conditions:  1. Le financement via l'INDG du projet est assuré, dans un premier temps, jusqu'au 31.12.2021 (CHF 525'920, TVA inclus).  2. La suite du projet et son financement seront décidés par l'organe de pilotage des « finances dédiées à l'INDG» d'ici au 31 octobre 2021. La décision s'appuiera sur un rapportage régulier (selon contrat à venir) ainsi qu'un rapport intermédiaire du mandant décrivant l'état d'avancement, les activités concrètes planifiées ainsi que les résultats attendus pour l'année 2022. Le rapport intermédiaire est à remettre jusqu'au 15 septembre 2021.  3. D'ici courant juillet 2020, sera remis à l'organe de pilotage des «finances dédiées à l'INDG» un document avec les informations suivantes:  a. Une feuille de route avec les étapes prévues jusqu'à fin 2021, les «use cases» ainsi que le contenu et la forme des résultats attendus.  b. L'organisation du projet, y inclus un comité de pilotage avec ses tâches et responsabilités (le comité de pilotage du projet sera constitué, en priorité, des partenaires du projet mentionnés au chapitre 1.2 de la demande de financement).  rejetée  ajournée  à améliorer et à dé-	Х	acceptée	Raison:
1. Le financement via l'INDG du projet est assuré, dans un premier temps, jusqu'au 31.12.2021 (CHF 525'920, TVA inclus).  2. La suite du projet et son financement seront décidés par l'organe de pilotage des « finances dédiées à l'INDG» d'ici au 31 octobre 2021. La décision s'appuiera sur un rapportage régulier (selon contrat à venir) ainsi qu'un rapport intermédiaire du mandant décrivant l'état d'avancement, les activités concrètes planifiées ainsi que les résultats attendus pour l'année 2022. Le rapport intermédiaire est à remettre jusqu'au 15 septembre 2021.  3. D'ici courant juillet 2020, sera remis à l'organe de pilotage des «finances dédiées à l'INDG» un document avec les informations suivantes :  a. Une feuille de route avec les étapes prévues jusqu'à fin 2021, les «use cases» ainsi que le contenu et la forme des résultats attendus.  b. L'organisation du projet, y inclus un comité de pilotage avec ses tâches et responsabilités (le comité de pilotage du projet sera constitué, en priorité, des partenaires du projet mentionnés au chapitre 1.2 de la demande de financement).  rejetée  ajournée  à améliorer et à dé-			La relevance pour l'INDG est avérée
31.12.2021 (CHF 525'920, TVA inclus).  2. La suite du projet et son financement seront décidés par l'organe de pilotage des « finances dédiées à l'INDG» d'ici au 31 octobre 2021. La décision s'appuiera sur un rapportage régulier (selon contrat à venir) ainsi qu'un rapport intermédiaire du mandant décrivant l'état d'avancement, les activités concrètes planifiées ainsi que les résultats attendus pour l'année 2022. Le rapport intermédiaire est à remettre jusqu'au 15 septembre 2021.  3. D'ici courant juillet 2020, sera remis à l'organe de pilotage des «finances dédiées à l'INDG» un document avec les informations suivantes :  a. Une feuille de route avec les étapes prévues jusqu'à fin 2021, les «use cases» ainsi que le contenu et la forme des résultats attendus.  b. L'organisation du projet, y inclus un comité de pilotage avec ses tâches et responsabilités (le comité de pilotage du projet sera constitué, en priorité, des partenaires du projet mentionnés au chapitre 1.2 de la demande de financement).  rejetée  ajournée  à améliorer et à dé-			Conditions:
rejetée ajournée à améliorer et à dé			<ol> <li>31.12.2021 (CHF 525'920, TVA inclus).</li> <li>La suite du projet et son financement seront décidés par l'organe de pilotage des « finances dédiées à l'INDG» d'ici au 31 octobre 2021. La décision s'appuiera sur un rapportage régulier (selon contrat à venir) ainsi qu'un rapport intermédiaire du mandant décrivant l'état d'avancement, les activités concrètes planifiées ainsi que les résultats attendus pour l'année 2022. Le rapport intermédiaire est à remettre jusqu'au 15 septembre 2021.</li> <li>D'ici courant juillet 2020, sera remis à l'organe de pilotage des «finances dédiées à l'INDG» un document avec les informations suivantes:         <ul> <li>a. Une feuille de route avec les étapes prévues jusqu'à fin 2021, les «use cases» ainsi que le contenu et la forme des résultats attendus.</li> <li>b. L'organisation du projet, y inclus un comité de pilotage avec ses tâches et responsabilités (le comité de pilotage du projet sera constitué, en priorité, des</li> </ul> </li> </ol>
ajournée à améliorer et à dé			ment).
à améliorer et à dé-		rejetee	<del>-</del>
		ajournée	-
			-

Date de la décision

28.05.2020

Communication au demandeur intervenue le 10.06.2020